

Cérémonie des vœux dimanche 05 janvier 2020

Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir renouvelé de vous retrouver pour cette cérémonie de vœux, à l'image de la commune, c'est à dire à la fois simple et conviviale pour ouvrir une nouvelle décennie.

Ce rendez-vous constitue, à n'en pas douter, un moment privilégié où les habitants et leurs élus se rencontrent, échangent et se lancent dans l'année qui s'ouvre avec l'ambition de vivre mieux, du vivre ensemble.

Nos souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, avec une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui souffrent de maladie, de solitude et avec une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quitté.

Je profite de cette cérémonie pour saluer les nouveaux arrivants dans la commune : ils sont les bienvenus car ils apportent un sang neuf à notre communauté.

Et puis, bien sûr tous nos vœux aux bébés du cru 2019 : Eléna, Aloïs, Naël, Kenzo, Mélissa, Carolina, Liliana et Nino.

Ils sont 8, du presque jamais vu chez nous. Et pourtant, au dernier recensement, notre population a diminué, nous ne sommes plus que 370 habitants.

Les vœux sont un instant privilégié pour remercier celles et ceux qui apportent leur contribution à faire de notre collectivité un cadre de vie agréable.

Tout d'abord le personnel communal : Patricia en premier lieu dont la gentillesse, la disponibilité et les services rendus à chacun font du secrétariat un lieu central à Grésin ; Frédérique ensuite de par ses initiatives pour créer des animations collectives et pour sa contribution au fleurissement de notre village ; et puis Hubert dont l'appui technique a été précieux mais qui a désormais fait valoir son droit à la retraite.

Je voudrais saluer aussi les bénévoles qui œuvrent dans la commune. J'ai repris pour cela une citation qui illustre bien leur rôle : « Dans un monde où le temps s'enfuit à tout allure, dans un monde où l'argent impose sa culture, dans un monde où parfois l'indifférence isole, des anges existent encore, ce sont les bénévoles ».

Merci à celles et ceux qui pratiquent l'entraide entre voisins, à celles et ceux qui contribuent au fleurissement de la commune pour un cadre de vie agréable, à celles qui s'investissent dans le fonctionnement de notre petite bibliothèque, de la ludothèque, à celles qui œuvrent pour le bien collectif comme la collecte des dons pour la lutte contre le cancer.

Et puis je salue les organisateurs du marché artisanal et de produits du terroir, les membres du comité des fêtes qui a repris vie en 2019 et qui a relancé une animation promenade sur nos anciens chemins ruraux ré-ouverts par des bénévoles.

Notre cérémonie d'aujourd'hui est bien sûr un moment de rappel des actions de l'année écoulée. 2019 restera au niveau national et international une année de tensions importantes, de repli sur soi et de crise climatique. Les incendies en Australie nous en donnent un aperçu inquiétant. Malgré ce contexte exacerbé, notre commune a pu poursuivre les investissements prévus : mise en accessibilité aux handicapés de la salle communale sous la mairie, réfection du pont sur la route d'Urice, reprise complète de l'escalier donnant accès au clocher en attendant sa remise en état intégrale cette année.

La révision de notre Plan Local d'Urbanisme s'est terminée en décembre dernier avec son approbation au Conseil Municipal.

Ce PLU qui intègre toutes les contraintes imposées par les lois, les règlements, les schémas régionaux, le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Avant Pays Savoyard a vocation à structurer notre urbanisme pour les 10 ans qui viennent.

On ne peut pas parler de 2019 sans évoquer la première année de fonctionnement de la Commune nouvelle de Saint Genix les Villages.

Pour être pragmatique, le premier impact que chaque propriétaire foncier a pu mesurer concrètement a été pour Grésin une baisse notable des taux d'imposition foncière car le choix a été fait de s'aligner sur les taux les plus bas en l'occurrence ceux de Saint Genix sur Guiers.

Pour les services rendus en mairie rien n'a été modifié quant aux ouvertures au public et la mutualisation de certaines tâches permet d'améliorer le fonctionnement général des secrétariats.

Concernant le fonctionnement du Conseil Municipal de Saint Genix les Villages qui rappelons-le regroupe les trois Conseils municipaux, il y a eu un apprentissage du travail en commun, une insertion dans des commissions qui effectuent un travail réel que nous ne connaissions pas. Cela ne veut pas dire que tout le monde était beau et gentil comme chez les Bisounours mais chacun a vu ce que pouvait être la confrontation de points de vue différents parfois opposés et pris conscience de la nécessité de convaincre ses partenaires pour aboutir à un consensus en Conseil municipal.

2020 sera l'année des élections municipales qui auront lieu en mars prochain.

Votre bureau de vote sera comme d'habitude en mairie de Grésin. Par contre ce sera un scrutin avec une ou des listes de 27 noms sans panachage et respectant une parité obligatoire. Pour nous, ce ne sera pas une nouveauté côté parité.

Les électeurs des trois communes auront à voter sur les mêmes listes qui comporteront des candidats issus des trois communes.

A l'issue des élections, Grésin conservera son identité de Commune déléguée avec un Maire délégué et les attributions prévues par la loi et confortée par la charte de la Commune nouvelle.

Le choix de créer une commune nouvelle en se regroupant et en mutualisant nos forces me paraît avoir été une voie d'avenir. Et cela d'autant plus lorsque l'on prend en compte les conséquences de la réforme territoriale de 2015 qui a conduit au développement important des compétences de la Communauté de Communes Val Guiers.

Désormais elle gère directement ou par délégation la quasi-totalité des équipements ou des services qui structurent la vie de notre territoire : le développement économique y compris le tourisme, l'alimentation en eau potable, l'assainissement, les ordures ménagères, la gestion des cours d'eau, des eaux pluviales urbaines, la prévention des inondations, les équipements d'accueil pour la petite enfance et la jeunesse et depuis peu les établissements médico-sociaux c'est à dire les Hepad et les résidences autonomie.

La représentation de Saint Genix les Villages dans ces instances aura un rôle majeur.

D'ailleurs elle en sera la collectivité la plus importante avec le plus grand nombre de délégués.

Et parmi les premiers dossiers à gérer il y aura l'installation de l'Agence postale intercommunale regroupée avec la Maison de Services au Public dans le bureau de Poste de Saint Genix.

Si la Communauté de Communes devient un lieu d'enjeux importants, cela ne veut pas dire que l'échelle communale n'a plus de rôle à jouer, bien au contraire.

La gestion des écoles maternelles et primaires demeurent de compétence locale. Nos écoles contribuent le creuset des apprentissages républicains, des lieux de sociabilisation pour nos enfants et contribuent à forger du lien social entre les familles.

Même si nous ne les gérons pas directement, notre école maternelle comme notre micro-crèche constituent des équipements structurants attractifs pour les familles qui s'installent chez nous et leur bon fonctionnement doit faire partie de nos préoccupations.

Certains peuvent avoir la nostalgie d'un passé où Grésin avec ses usines, son école, son réseau d'eau potable se gérait toute seule, quasiment en autarcie.

Ce temps-là n'existe plus et je vous invite à bien prendre en compte les réalités du monde actuel, à renforcer la mutualisation de nos forces avec celles de nos voisins et cela tout en gardant à notre mairie déléguée son rôle de lieu de proximité pour les habitants.

Nous devons être capables de réinvestir la raison d'être de la mairie comme espace de service pour la population, comme lieu de médiation pour les citoyens, comme antenne de la puissance publique locale.

Tant que notre mairie gardera sa dimension humaine avec un secrétariat et un ou des élus à disposition des habitants, prêts à servir de relais pour orienter les citoyens sur les compétences des uns ou des autres, son avenir sera assuré et ce sera vraiment le premier échelon de la démocratie de proximité.

Le développement de la Commune nouvelle comme d'ailleurs celui de la Communauté de Communes se réalisera d'autant mieux d'une réelle volonté de travailler ensemble se manifestera.

Pour cela, il faut savoir s'écouter, savoir se respecter, faire l'effort de comprendre afin de développer des projets dans lesquels chacun peut se reconnaître.

Pour conclure et avant de se rapprocher du buffet, je vous confirme que je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales.

J'en profite pour vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée depuis 1989.

Et je remercie tous les adjoints et conseillers municipaux successifs qui m'ont entouré et qui se sont dévoués envers notre commune.

Merci pour votre écoute et pour votre patience.

Maintenant, place à la convivialité autour d'un verre de l'amitié.

Excellente année 2020 à tous.

Robert CHARBONNIER, Maire délégué de Grésin